



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	16
Représentés :	1
Exprimés :	17
OUI :	17
NON :	0
Abst :	0

Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le 09/03/2026

ID : 087-218710705-20260305-DL_2026_011-DE

2026/11

EXTRAIT du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation 2 mars deux mil vingt-six.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie, Chauchet Emilie, Crespy Benjamin, Cruzit Sébastien, Détienne Aurélien, Gaspard Céline, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Reauly Paola, Sage Pascale

Absents excusés : Pagnou Pascal donne procuration à Ruaud Jean-Luc, Calomine Benoît,

Absents : Gouzon Jérôme

Secrétaire de séance : Cruzit Sébastien

Objet : Demande de dégrèvement de charges de chauffage 2025 – logement école élémentaire

Vu le dysfonctionnement redondant de la chaufferie bois de l'école élémentaire « Irène Joliot-Curie » et desservant le logement situé au 15 place Emile Foussat.

Vu la non-résolution des problèmes techniques de la chaudière et ce malgré les diverses interventions des agents techniques et techniciens.

Vu la demande du locataire en date du 4 février dernier de dégrèvement de la facture de chauffage 2025 ou sur un prochain loyer

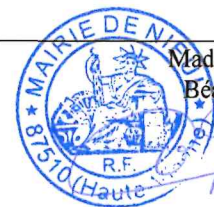
Après examen du dossier, Madame la Maire propose d'accorder

- un dégrèvement exceptionnel des charges de chauffage pour un montant de 100 € (cent euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dégrèvement exceptionnel de 100 € (cent euros) sur les charges de chauffage 2025 et autorise Madame la Maire ou son représentant à signer tout document afférent et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 7 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Sébastien Cruzit.



Madame la Maire,
Béatrice Tricard.